

3BN

Société par actions simplifiée au capital de 3.579 euros
Siège social : 1 Chemin Louis Chirpaz – 69 130 ECULLY
853 537 512 RCS LYON
(ci-après la « **Société** »)

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 24 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le vingt-quatre septembre,
A dix heures,

Monsieur Benjamin DURAND, associé unique de la Société,

après avoir pris connaissance :

- du rapport spécial du Président aux décisions de l'associé unique (le « **Rapport du Président** ») ;
- .../... ;
- d'une copie de sa lettre de démission de ses fonctions de Président de la Société ;
- d'un exemplaire des statuts en vigueur de la Société ;
- du texte des décisions soumises à l'approbation de l'associé unique,

prend les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du Rapport du Président,
- .../...,
- .../...,
- Constatation de la démission de Monsieur Benjamin DURAND au titre de ses fonctions de Président de la Société, avec effet au 6 octobre 2025,
- Nomination de la société BEN, en qualité de nouveau Président de la Société, en remplacement de Monsieur Benjamin DURAND démissionnaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

BNBN

DECISION N° 1

.../...

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

DECISION N° 2

(Constatation de la démission de Monsieur Benjamin DURAND au titre de ses fonctions de Président de la Société, avec effet au 6 octobre 2025)

L'associé unique,

connaissance prise :

- (i) du Rapport du Président,
- (ii) de sa lettre de démission de ses fonctions de Président de la Société,

rappelle que Monsieur Benjamin DURAND a notifié sa décision de démissionner de ses fonctions de Président de la Société avec effet au 6 octobre 2025 ;

renonce définitivement et irrévocablement, relativement à la démission de Monsieur Benjamin DURAND de ses fonctions de Président de la Société, aux stipulations de l'article 17 des statuts en vigueur de la Société prévoyant que la démission du Président n'est recevable que si elle est adressée à chacun des associés par lettre recommandée et consécutivement, au formalisme de la démission prévu à cet article ;

prend en conséquence **acte** de la démission de Monsieur Benjamin DURAND de ses fonctions de Président de la Société, avec effet au 6 octobre 2025.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

DECISION N° 3

(Nomination de la société BEN, en qualité de nouveau Président de la Société, en remplacement de Monsieur Benjamin DURAND démissionnaire)

L'associé unique,

connaissance prise :

- (i) du Rapport du Président,
- (ii) de sa lettre de démission de ses fonctions de Président de la Société,

décide de nommer, en qualité de nouveau Président de la Société, avec effet au 6 octobre 2025 et pour une durée indéterminée, la société BEN ;

précise que la société BEN disposera des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom et pour le compte de la Société dans les conditions prévues par les statuts de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

DECISION N° 4

(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités)

L'associé unique,

donne tous **pouvoirs** au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit consécutives à l'adoption des décisions qui précèdent.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

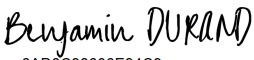


De tout ce que dessus, il a été dressé le présent extrait de procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

De convention expresse valant convention sur la preuve, le Président signe électroniquement le présent extrait de procès-verbal par le biais du service DocuSign (<https://www.docusign.fr/>), reconnaissant à cette signature électronique la même valeur que sa signature manuscrite et pour conférer date certaine à celle attribuée à la signature du présent extrait de procès-verbal par le service DocuSign (<https://app.docusign.com>).

En un (1) exemplaire électronique.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
LE PRESIDENT

Signé par :

6AD8C98606E94C9...